



Clermont-Ferrand, le 2 septembre 2020

Jean-Yves DELER
IA-IPR de Sciences économiques et sociales

à
mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales

Objet : lettre de rentrée 2020.

Madame, Monsieur, cher(e) collègues

En ce début d'automne, et au terme de congés que j'espère avoir été réparateurs, je vous souhaite une excellente année scolaire et un agréable retour auprès de vos classes après ce semestre hors norme. Re-socialiser nos élèves après une interruption aussi longue et dans les conditions sanitaires que l'on sait ne sera pas une mince affaire et mes voeux de réussite vous accompagnent. Je profite de ce courrier pour souhaiter la bienvenue aux collègues entrant dans notre académie. Une fois n'est pas coutume, enfin, je vous adresse tous mes voeux de santé en cette période encore complexe d'un point de vue sanitaire.

Baccalauréat 2021

Comme vous le savez, les nouvelles épreuves du baccalauréat se dérouleront cette année plus tôt que lors des sessions précédentes, vraisemblablement à la fin du mois de mars 2021 : un arrêté du Bulletin Officiel précisera prochainement la date précise d'organisation des épreuves d'enseignement de spécialité. Le BO spécial du 13 février dernier stipule par ailleurs que huit questions seulement seront évaluées lors de cette épreuve écrite d'une année impaire : il s'agit des chapitres d'économie n° 1/2/3, des chapitres 1/2/3/5 du volet sociologique, de la question n° 2 du volet regards croisés. Vous aurez -toutefois- à aborder en classe les principaux mécanismes et notions des chapitres non évalués lors des écrits, entre la fin de ceux-ci et la tenue du grand oral. J'attire enfin votre attention sur le fait que l'ensemble des objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques seront évaluables lors de ces écrits, même lorsqu'ils renvoient explicitement à un chapitre à traiter après les écrits de mars (notamment les rapports inter quantiles et le coefficient de Gini). Nos formations de cet automne permettront de communiquer davantage d'informations sur la manière dont vous aurez à concilier ce double impératif de bouclage du programme et de préparation de vos classes à l'épreuve du « Grand O ».

Ainsi que l'a souligné Madame la Présidente du Conseil Supérieur des Programmes, il conviendra aussi, dans chaque niveau d'enseignement, de décliner le programme dès les premiers jours de classe. Les pré-requis de Seconde et de Première non assimilés par vos élèves devront donc être traités en même temps que les nouvelles questions du programme, au fil de l'eau. Si je sais la plupart d'entre vous capables de mener simultanément ces objectifs quelque peu ambitieux, je n'ignore toutefois pas la complexité de la tâche qui vous attend. Nous aurons l'occasion d'en parler lors de notre prochaine rencontre.

Session de septembre 2020.

Certains de vos élèves de Terminale 2019-2020 subiront les épreuves de la session de septembre, mardi 8 prochain et un petit nombre de professeurs de l'académie seront convoqués pour faire subir les oraux du second groupe d'épreuves aux candidats ayant obtenu entre 8 et 10 lors de cette session. Je vous rappelle donc que, tant les épreuves écrites qu'orales porteront sur l'intégralité du programme de Terminale 2019-2020. Les oraux se dérouleront quant à eux selon le même protocole que celui de juin 2020, à ceci près que les élèves ne produiront pas de liste des chapitres étudiés durant le confinement, et que le professeur aura toute liberté de choisir documents et questions simples parmi la banque d'exercices et les listes de questions qui seront mises à sa disposition.



Ressources pédagogiques

Afin de vous permettre de préparer vos élèves à ces nouveaux exercices, vous pourrez disposer, dès la fin du mois de septembre, des fiches Eduscol relatives aux nouveaux programmes de Terminale : elles devraient être mises en ligne sur le site du Ministère. Vous pouvez par ailleurs d'ores et déjà utiliser les très nombreux sujets disponibles dans la BNS pour préparer vos classes de Première à l'épreuve dite désormais « d'évaluation commune » (anciennement « épreuve commune de contrôle continu »). Je vous rappelle que de nombreux sites disciplinaires d'académies métropolitaines, le site Melchior, celui de l'ENS, proposent documents, évaluations, séquences, conçus par des collègues chevronnés.

J'attire enfin votre attention sur les travaux réalisés par le groupe de production de ressources pédagogiques de notre académie. Vous trouverez sur notre site :

- de nouvelles grilles d'évaluation des épreuves écrites du baccalauréat, en classe de Première, et en classe de Terminale

- des cours relatifs au nouveau programme de classe de Terminale. Quatre chapitres ont été traités, avec, pour chacun, un plan de cours, accompagné d'un certain nombre de ressources à exploiter (document intitulé "fiche gabarit) ainsi qu'un descriptif de ce cours,.

Plan académique de formation

Les inscriptions pour la première vague de la campagne de formation 2020-2021 (formations à candidature individuelle prévues entre octobre et le 31 janvier 2021) seront closes le 13 septembre. Aucune formation disciplinaire n'est proposée pour cette période. Je réunirai toutefois tous les professeurs de notre académie les jeudi 8 (Allier + Puy de Dôme) et vendredi 9 octobre (Haute-Loire, Cantal et Sud PDD) prochains afin de vous présenter les nouveaux programmes et épreuves du baccalauréat 2021. Un courrier ultérieur vous présentera, enfin, les formations prévues pour la deuxième vague du PAF (formations à candidature individuelle prévues entre le 1er février et le 30 juin 2021, inscriptions cet automne).

L'Université d'Auvergne organisera le 2 février prochain sur Clermont-Ferrand sa troisième édition de la journée de la sociologie, consacrée cette année au numérique. Vous pouvez y participer avec vos classes de Terminale, en contactant Madame Wolwenn, Maître de Conférences en charge de cet événement (marianne.woollven@uca.fr), ou y assister de manière individuelle, avec un financement de la DAFOR : quinze places sont disponibles pour les professeurs de SES de notre académie. Je vous remercie de vous manifester d'abord par courrier auprès de moi avant le 30 septembre si vous êtes intéressé(e).

Journée de (non) immersion à l'Université d'Auvergne

Pour d'évidentes raisons sanitaires, la journée d'immersion de vos élèves à l'UCA, prévue initialement fin novembre, n'aura malheureusement pas lieu cette année. J'espère être en mesure de reconduire cette action à l'automne 2021.

Je reste à votre disposition et vous remercie de prendre bonne note de ma nouvelle adresse professionnelle : jean-yves.deler@ac-lyon.fr . Mon adresse jean-yves.deler@ac-clermont.fr reste, elle aussi, opératoire.

A tous, et malgré la complexité des conditions dans lesquelles elle se déroule, je souhaite une excellente rentrée.

Bien cordialement,